

Le 17 février 2009

Madame Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Re: Projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne
d'alimentation à 315 kV à Saint-Augustin-de-Desmaures
Questions du 12 février 2009

Madame,

En réponse aux questions soumises par la commission du BAPE suite aux audiences publiques des 26 et 27 janvier 2009, nous sommes en mesure de vous donner les précisions suivantes :

- Le projet de piste cyclable que la Ville et ses partenaires associés souhaitent mettre de l'avant est en voie d'organisation. S'étant entendue à cette fin, la Ville s'associera à la démarche d'Hydro-Québec, pour négocier une entente auprès des propriétaires relativement au passage de la piste cyclable projetée.
- Les modifications à la réglementation d'urbanisme et le règlement pour le financement des travaux de réalisation de cette infrastructure feront appel à une démarche spécifique de consultation de la population à venir sur le projet de piste cyclable.

Nous espérons le tout à votre satisfaction, et demeurons à votre disposition pour toute information souhaitée.

Pierre Boulanger, directeur
Service de l'urbanisme